



Stage de printemps

Multisports - AVRIL 2025
Elémentaires

QUAND ?

Du 6 au 20 MARS

Règlement à la régie de la Maison de l'Enfance les mercredis et jeudis entre le 6 et le 20/03 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

OÙ ?

- Sur internet (formulaire en ligne)
Envoi par email : mde@ezanville.fr
- A la Maison de l'Enfance
6 bis Grande Rue
01 39 35 44 10

DÉMARCHES

Si vous n'avez pas de dossier famille ou si celui-ci n'est pas à jour, merci de vous munir des pièces nécessaires à l'établissement de votre tarif.

TARIFICATION

Les tarifs sont fixés selon la délibération du Conseil Municipal du 1/07/2024 et consultables en ligne sur votre espace famille et sur www.ezanville.fr (tranche A 34,91€ à tranche H 94,17€ - forfait accueil 11,97€).

AIDES SOCIALES

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter, le service Social Départemental au 01 39 33 58 15.

IMPORTANT

En cas d'impayés, le pôle socio-éducatif se réserve le droit de refuser l'inscription jusqu'à régularisation de la dette. Délai d'annulation : jusqu'au 24 mars.
Certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'activités sportives obligatoire.(sauf pour les enfants présents au stage de février 2025)

COUPON A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- Je soussigné(e)
- Responsable légal(e) de l'enfant : Nom Prénom.....
- Date de naissance : Classe en 2024/2025 :.....
- Souhaite réserver la semaine suivante :
- du 14 au 18 avril 2025
 - avec le forfait accueil de 8h à 9h et de 17h à 18h
 - Je m'engage à fournir le certificat médical avant le 1er jour du stage.

Les enfants seront accueillis au Complexe de la Prairie.

Date :

Signature du responsable légal(e):

